



à peine 5 minutes et déjà frontière divise la salle

Coupable La frontière cause-t-elle la mort ou empêche-t-elle les guerres? Le jury populaire a tranché en faveur de la première proposition.

La frontière évite de justesse la liberté

Procès fictifs 3/4 Face à la longue liste de crimes qui lui étaient reprochés, la frontière n'a pas vacillé. Sans nier les morts, mais en rejetant la faute sur d'autres.

Les disputes de Rumine
Vendredi et samedi 3 et 4 novembre, quatre procès fictifs ont vu s'affronter de véritables avocats et d'éminents accusés au Palais de Rumine à Lausanne. Sous le titre «*Dernières générations*», les disputes de Rumine ont mis sur le banc des accusés quatre puissantes institutions: la voiture, l'hôpital, la frontière et la croissance. Cette semaine, «24 heures», en collaboration avec les étudiants en illustration de la Haute École d'art et de design (HEAD) à Genève, vous propose les chroniques judiciaires de ces grands procès. Cet événement était organisé par Charles Kleiber, président de l'association Disputons-nous, avec le soutien de M^e Yves Burnand.

Pascale Burnier
Sous les craquements de l'aula du Palais de Rumine, plus de 300 personnes scrutent en silence l'accusée appelée à la barre. Blouson beige passe-partout, le sourire aux lèvres, elle s'avance avec aplomb, embrasse le pupitre en bois de ses deux mains, et fixe à son tour ce jury qui scellera son destin. Une arrogance rare pour celle qui est renvoyée pour meurtre, ainsi que discrimination et incitation à la haine. Signe de la froideur d'une tueuse en série?
Samedi dernier, lors des disputes de Rumine, la frontière, diablement incarnée par l'amoureux des prétoires, le Genevois M^e Charles Poncet, faisait face aux juges. Dans le rôle de procureur, M^e Raphaël Mahaim lui reproche des crimes sanglants. À commencer par la mort d'environ 200 personnes entre le 13 août 1961 et le 9 novembre 1989, en raison du

mur de Berlin. La frontière aurait aussi tué 23 personnes tentant de rejoindre l'Espagne. C'était à Melilla, le 24 juin 2022 vers 6 h 40. Ce n'est pas tout. Cette même frontière serait aussi la cause de la mort de milliers de migrants noyés en Méditerranée. Alors même que l'Union européenne consacre «des sommes colossales à bâtir ce que beaucoup appellent la «Forteresse Europe», relève l'acte d'accusation.
À la barre, l'accusée s'agite: «Cet acte d'accusation est tellement mal fait qu'il doit être renvoyé à son auteur.» La remise à l'ordre ne se fait pas attendre. «Frontière, attendez les questions avant de vous exprimer. Commencez par décliner votre identité!» exhorte la présidente Elisabeth Chappuis. «Je m'appelle frontière, je suis des deux sexes et je suis née il y a au moins 4000 ans. L'acte d'accusation dit que je suis du Moyen Âge. C'est une absurdité totale car je date de l'Empire romain.»
Dans un flot de paroles continues, la frontière dresse un autoportrait glorieux. Et nargue la présidente: «Je vous préviens, je suis difficile à interrompre!» Le procureur en prend aussi pour son grade. Celui-là même que, de ce côté de la Versoix, on n'ose critiquer, ajoute rieur Charles Poncet.
La frontière fait son show
Dans la salle, les «oh» et les «ah» s'entrechoquent. «Maintenant ça suffit frontière», tonne la présidente. «Si je ne peux pas m'exprimer, je m'en vais», assène son porte-voix Charles Poncet. L'assistance se régale. Ce samedi, les forces spéciales du Détachement d'action rapide et de dissuasion (DARD) sont exceptionnellement absentes, certainement occupées à surveiller la dangereuse accusée du prochain procès, la croissance. Sans menottes ni surveillance, la frontière quitte alors la salle. Il faudra l'intervention de son avo-

«On essaie de faire porter à la frontière un fardeau qui n'est pas le sien!»
Kevin Grangier, témoin et président de l'UDC Vaud

«Elle plaide l'étanchéité pour les personnes, mais pour les capitaux elle disparaît!»
Le Ministère public, incarné par M^e Raphaël Mahaim

cat M^e Elie Elkaim pour que la frontière réapparaisse, huée par certains, applaudie par d'autres.
Quatre minutes trente pour défendre son point de vue, voilà ce qu'obtient la frontière s'engouffrant dans la brèche. «Quand Alexandre est allé botter les fesses des Perses, c'était moi! Je suis universel, je suis de tous les temps, je suis de partout!» prêche Charles Poncet. Le silence revient. Et, avec la gravité de l'accusation: «Admettez-vous avoir fait preuve de dureté, de lâcheté et d'autres vices encore qui ont provoqué la mort?» questionne le procureur. La frontière se mure dans le silence. Tout juste concédera-t-elle qu'elle n'a jamais eu l'intention de tuer. L'incitation à la haine? «Je ne peux pas. Je suis celle qui empêche les guerres», affirme la frontière.
Témoin oculaire, Chloé Ofodu, responsable du service d'aide juridique de l'entraide protestante, est catégorique. Lorsque la frontière est un mur qui demande un visa pour le franchir, alors, comme pour les Afghans, elle peut tuer. Autre témoin, autre point de vue. Le président de l'UDC Vaud Kevin Grangier, sans lien de parenté avec la frontière mais qui partage la même étiquette politique que son représentant, accuse les régimes de certains pays de tuer. «On essaie de faire porter à la frontière un fardeau qui n'est pas le sien!»
Des frontières qui se durcissent, «des techno-frontières qui rendent la migration toujours plus dangereuse» à coup de «capteurs, satellites, prise d'empreinte et d'iris»: voilà ce qu'observe Cesla Amarelle, ex-ministre vaudoise aujourd'hui professeure de droit à l'Université de Neuchâtel. «La frontière provoque la mort de migrants et crée des zones de non-droit dans ses alentours.» «Trouvez-vous des vertus à la frontière?» interroge M^e Elie Elkaim. Silence, un peu gêné de la témoin. «Est-ce que la frontière a pu sauver des

vies?» enchaîne la présidente. «Oui elle a pu, de par son histoire, être parfois une protection.» Une fissure dans l'accusation? Plongée dans son écran de téléphone, la frontière relève la tête et sourit avec malice.
Que l'on soit clair, la frontière ne nie pas les morts. Questionnée par son jury, elle s'estime pourtant innocente lorsqu'on lui prête la responsabilité du génocide au Rwanda. «Ce n'est pas mon problème, mais celui de ceux qui me tracent. Je dois être tracée de bonne façon!»
Ce seront ses dernières paroles avant un réquisitoire sans pitié. Pour le Parquet, la culpabilité de cette accusée sans aucun repentir est lourde. La santé mentale de la frontière inquiète également. «Elle plaide l'étanchéité pour les personnes, mais pour les capitaux elle disparaît!»
Un faux procès?
Un faux procès dénoncé M^e Elie Elkaim. À coups d'arguments biologiques, l'ex bâtonnier démontre le besoin vital de frontières pour l'homme. Signe de protection des cultures, des langues, des traditions. Mais aussi gage de sécurité et de paix, à l'image de l'Union européenne. Et de citer Régis Debray: «La frontière est la politesse des nations.»
Ce samedi, aux alentours de 18 heures à Rumine, le Ministère public a requis contre la frontière une peine non pas d'emprisonnement, mais de liberté de 10 ans, accompagnée d'une mesure thérapeutique exercée en terre vaudoise! De quoi faire enfin frémir Charles Poncet. Reconnue coupable de tous les faits par une large majorité du jury populaire, l'accusée semblait vaincue, avant un coup de théâtre final. Impossible de retenir le meurtre, l'assistance ayant admis que ces crimes n'avaient pas été commis intentionnellement. La frontière était sauvée de cette liberté qu'elle abhorre.

Avec le soutien de: **DISPUTONS NOUS.CH**

PALAIS DE RUMINE LAUSANNE